

---

« celui-là subisse l'anathème jusqu'à ce que les hérédications, biens, propriétés, droits, fruits, revenus dont il s'est emparé ou qui lui sont parvenus de quelque manière que ce soit, même par donation d'une personne interposée, soient intégralement restitués à l'église et à son administrateur et au bénéficiaire, et jusqu'à ce qu'il obtienne ensuite l'absolution du Souverain Pontife. »

Que dans ces termes, soient compris les biens des congrégations religieuses, cela ne peut faire aucun doute : ce sont, sans conteste possible, des biens d'église, des biens des ministres de Dieu, des biens des pauvres.

---

## LE MONT SAINT-MICHEL ET SON ARCHICONFRERIE

(Pour la *Revue Ecclésiastique*)

---

“ Le mont Saint-Michel est un lieu qui défie la description. ”

MDE DE CREQUY.

**L'**HISTOIRE du Mont Saint-Michel est intéressante à plus d'un point de vue. Depuis que, nouvel Aubert, Mgr Bravard a obtenu la concession de l'antique Abbaye, depuis qu'on y a établi une archiconfrérie et que S. S. le Pape Léon XIII a daigné accorder